

MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 MAI 2024

Date de convocation : 03/05/2023

Date d'affichage : 03/05/2023

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-quatre, le treize mai, à vingt heures trente,
Présents : 8 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en
Pouvoirs : 2 séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 10 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien, Mme GANDRILLE Christine, M. ALBERT Alexandre, M. de CHAMPS Hubert

Etaient excusés : Mme GALET Florence (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), Mme MUREAU Nicole (a donné pouvoir à M. DRUGEON Francis), M. SERVANT Dimitri, M. DELETANG Grégory

Etaient absentes : Mme BEGOUIN Gaëlle, Mme DESCORMIERS Cindy, Mme BEAUMARD Angélique

Monsieur LEPILLIEZ Philippe a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2024-05-033

7.5. Finances - subventions

Attribution d'une subvention à l'association Les Petites Mains

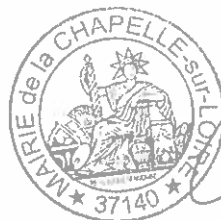
Afin de soutenir et d'encourager l'association Les Petites Mains, présidée par Madame DEBIAIS Christelle, dans la conduite de ses projets, Monsieur le Maire propose de lui verser une subvention d'un montant de 500 euros (CINQ CENT EUROS).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (9 voix pour et 1 abstention),

- DÉCIDE de verser à l'association Les Petites Mains une subvention d'un montant de 500 euros (CINQ CENT EUROS)
- DIT que les crédits sont inscrits au budget 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire,
LEPILLIEZ Philippe



Le Maire,
GUIGNARD Paul